

# Mes tournées de collectes

## Déchets encombrants combustibles et métalliques

- Il est toléré environ 1½ m3. Les différentes matières (combustibles et métalliques) **doivent être séparées**, sans quoi les déchets ne seront pas ramassés. A sortir le soir avant la tournée.
- Les déchets provenant d'un débarras, de la transformation ou de la démolition d'appartement ou de maison familiale ne sont pas pris en charge. Ces déchets doivent être éliminés par une entreprise privée au moyen d'une benne.
- Les encombrants des entreprises industrielles ou artisanales ne sont pas pris en charge.
- L'Ecopoint n'est pas un endroit de dépôt pour les encombrants.

## Déchets verts (compostables)

- Ils doivent être déposés dans des **conteneurs agréés (végébox) uniquement**.
- Les branchages peuvent être rassemblés en fagots de max 1.2 m de long et de 30 cm de diamètre.
- Dates des collectes 2021 : les vendredis 19.03, 16.04, 30.04, 28.05, 11.06, 25.06, 09.07, 23.07, 06.08, 20.08, 03.09, 17.09, 01.10, 15.10, 29.10, 12.11

## Récolte du papier

- 2x par année, effectuée par l'école primaire de Renan, les 4.5 et 2.11.2021

## Déchets inertes

- 2x par année, à la gare de 8h à 10h, les samedis 24.4 et 25.9.2021

## Déchets urbains incinérables – uniquement pour les propriétaires de conteneurs

- Le lundi dès 7h00, attention lors de lundis fériés (Pâques, Pentecôte, Jeûne, ...) le ramassage aura lieu le mardi matin.

# Déchets urbains incinérables - Moloks

- Ces déchets sont à **mettre impérativement dans les sacs taxés gris puis dans les moloks**.
- Les cartons doivent **être obligatoirement pliés** avant d'être déposés dans les moloks. Les gros cartons, également pliés, peuvent être mis lors de la tournée des encombrants.